

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 27, Grande-Rue, Tél. 27.22, 27.23 et 27.24.  
 TOURCOING. — 23, rue Camot, Tél. 37.  
 LILLE. — 3, rue Faidherbe, Tél. 239.51.  
 PARIS. — 26, boulevard Flandre, Tél. Flandre 77.24.  
 MOUScron. — 105, rue de la Station, Tél. 5.44.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



## UN FANION D'HONNEUR A ÉTÉ REMIS AU GÉNÉRAL GOURAUD PAR SES ANCIENS SOLDATS



LA REMISE DU FANION D'HONNEUR DANS LA COUR DES INVALIDES.

Paris, 9 janvier. — Un fanion d'honneur a été solennellement remis dimanche matin, dans la cour d'honneur des Invalides, au général Gouraud par ses anciens soldats.

Ce fanion porte gravés, d'un côté, le nom du glorieux mutilé des Dardanelles et de l'autre un résumé succinct des états de service et des campagnes de l'ancien gouverneur militaire de Paris. Cette émouvante cérémonie, qui réunissait de nombreuses délégations patriotiques avec leurs drapeaux, a commencé, à 9 h., par un service pour tous les morts de toutes les campagnes auxquelles a pris part le général.

La messe a été dite par le R. P. Durieux, des Pères blancs, ancien officier de l'armée d'Afrique et le serment prononcé par le R. P. Donceur, dont on connaît les beaux états de service comme aumônier.

Aux premiers rangs de l'assistance avaient pris place, aux côtés du général Gouraud, en grande tenue kaki, les généraux Billotte, gouverneur militaire de Paris; Marlaux, gouverneur des Invalides; Prételat, Niessel, etc.

## LA QUESTION DES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE TEXTILE RÉGIONALE

### La sentence du surarbitre est acceptée par le groupement patronal interprofessionnel et par les syndicats de la C.G.T.

Ces derniers, devant le refus de la « Commission intersyndicale du textile de Roubaix-Tourcoing » d'appliquer les conclusions de la sentence, décident l'envoi d'une délégation pour demander au président du Conseil de prendre des mesures pour que cette sentence soit appliquée.

Une nouvelle séance du congrès de la C.G.T. aura lieu le dimanche 16 pour apprécier les suites de cette démarche.

**Les assemblées générales de la section textile du groupement patronal interprofessionnel**

Comme nous l'annonçons vendredi dernier, les diverses assemblées tenues par la section textile du groupement patronal interprofessionnel ont accepté les conclusions du surarbitrage rendu par M. l'intendant général Bernard.

Voici, d'ailleurs, l'ordre du jour accepté à l'unanimité par les assemblées générales de la section textile du groupement patronal interprofessionnel qui nous est communiqué :

La section textile du Groupement patronal interprofessionnel de la région de Roubaix-Tourcoing, après avoir entendu les explications fournies aux assemblées générales du 8 janvier 1935, décide d'accepter la sentence surarbitrale rendue par M. l'intendant général Bernard le 31 décembre 1937, sous réserve :

1<sup>re</sup> de l'acceptation de cette sentence par les ouvriers.  
 2<sup>e</sup> du maintien continu des ouvriers au travail.

Il est donc accordé aux ouvriers à partir du 15 décembre 1937, les indemnités horaires de vie chère suivantes :

|   |       |
|---|-------|
| Hommes de plus de 18 ans...                 | 0.275 |
| Femmes de plus de 18 ans...                 | 0.225 |
| Ouvriers et ouvrières de moins de 18 ans... | 0.175 |

En ce qui concerne la répartition des sommes provenant du 1% des salaires affecté aux avantages familiaux, les membres de la section textile décident :

D'accorder aux membres de leur personnel demeurant en France avec leurs enfants :

1<sup>er</sup> Un relèvement des allocations familiales portant celles-ci à :

|                        |  |
|------------------------|--|
| 1 fr. 40 pour 1 enfant |  |
| 4 fr. pour 2 enfants   |  |
| 8 fr. pour 3 enfants   |  |

Les chiffres au delà restant inchangés (Lire la suite page 2).

## La tragique série continue... UN NOUVEL ACCIDENT GRAVE PRÈS DU CROISÉ-LAROCHE

Une collision entre deux autos roubaisiennes fait quatre blessés dont deux sont grièvement atteints, M. Ernest Honoré, juge de paix et sa petite-fille



LES DEUX VOITURES APRÈS L'ACCIDENT. On remarque, restant accrochée à l'aile avant droite de la voiture tampo-nneur, la portière droite de la voiture de M. Honoré.

L'accidents de la circulation sur le grand boulevard de Lille-Roubaix, de tragique réputation, se multiplient cette année à un rythme accéléré.

Sur la partie de cette grande voie de communication qui porte depuis peu le nom d'avenue de Flandre, à proximité du dangereux carrefour du Croisé-Laroche, un nouvel accident grave, le troisième en huit jours, est survenu dimanche après-midi, provoqué par la collision de deux automobiles roubaisiennes transportant des personnes très sympathiquement et très honorablement connues et faisant parmi elles quatre blessés dont deux, en particulier, sont grièvement atteints : M. Ernest Honoré, juge de paix et sa petite-fille, Mlle Jeannine Pettitmon.

Voici dans quelles circonstances s'est produit cet accident :

Il était environ 14 h. 50. Venant du Croisé-Laroche, M. Ernest Honoré, juge de paix des cantons Est et Ouest de Roubaix, demeurant avenue des Cottages, à Croix, pilotant sa voiture automobile dans laquelle avaient pris place sa fille, Mlle Pettitmon, domiciliée 99, rue de Lille, à Tourcoing, et sa petite-fille âgée de 13 ans, venant d'emprunter l'avenue de Flandre pour se rendre à l'Institution des Dames de Saint-Aignan où la petite Jeannine Pettitmon devait assister à une fête des guides-scouts.

S'étant assuré qu'aucune voiture ne le suivait, M. Honoré vira à gauche pour traverser le boulevard et s'engagea dans le passage menant à l'Institution.

Malheureusement, alors que sa voiture allait atteindre le trottoir, elle fut violemment tamponnée sur le côté droit par l'auto de M. Georges Wattine, industriel, domicilié 31, boulevard de Cambrai, à Roubaix, qui circulait en sens inverse se dirigeant vers Lille en tenant régulièrement le côté droit de la route.

M. Georges Wattine roulait d'après l'enquête de police, à une allure normale. Il ne pouvait s'attendre à la manœuvre soudaine de M. Honoré qui, d'après les affirmations des témoins n'avait été annoncée par aucun signe.

Sous la violence au choc, la voiture de M. Honoré fit volte-face et alla heurter un poteau indicateur en bordure de la route, tandis que le véhicule tampo-nneur s'arrêtait tout à proximité.

Aux cris poussés par les occupants de la voiture tamponnée, des passants se portèrent aussitôt à leur secours.

M. Honoré, Mme Pettitmon et sa petite-fille qui étaient tous trois sérieusement blessés furent transportés aussitôt chez les Dames de Saint-Aignan où ils ne tardèrent pas à recevoir des soins de MM. les docteurs Haverland, de Maroq et Van Nieuwenhuysse, de Roubaix.

M. Honoré, souffrant de multiples et douloureuses contusions sur tout le corps, portait en outre une grave et profonde blessure au front et à la tête.

Mlle Pettitmon se plaignait de vives douleurs au ventre et l'on craignait même un moment qu'elle ne fût atteinte d'une fracture de la colonne vertébrale. Très heureusement, quelques heures plus tard on put avoir l'assurance qu'elle ne souffrait que de contusions costales et dorsales sans gravité, quoique fort douloureuses.

La petite Jeannine Pettitmon avait une plaie profonde au cuir chevelu et diverses blessures à la face, notamment au front et au nez. Son état fut jugé tout de suite fort grave du fait qu'une fracture du crâne était à craindre.

M. Georges Wattine, n'était que légèrement blessé au front et au genou droit. Il put regagner son domicile après avoir été pansé.

Les deux véhicules ont subi des dégâts fort importants qui furent constatés par M. Gaillard, huissier à Roubaix et par M. Desrumaux, l'actif commissaire de la police de Maroq-en-Baroeul, qui procéda lui-même à l'enquête d'usage afin d'établir les responsabilités.

Dimanche soir, nous avons tenu à prouver des nouvelles des principaux blessés qui avaient été transportés à la clinique de M. le docteur Leplat, à Watrelas. Si, aucune suite grave n'est à craindre pour Mlle Pettitmon dont l'état s'est quelque peu amélioré, bien qu'elle ait quelques côtes fracturées, il n'en est pas de même pour sa fille qui est, nous a-t-on affirmé, grièvement atteinte.

D'autre part, les docteurs se réservent avant de se prononcer sur l'état de M. Ernest Honoré, en raison de son âge et des blessures sérieuses dont il souffre.

Nous faisons des vœux pour le rétablissement de tous les blessés.

## LE ROI DES BELGES AUX SPORTS D'HIVER



LE ROI LÉOPOLD III A KITZBUHEL, DANS LE TYROL.

## Le mariage du prince héritier de Grèce avec la princesse Frédérique de Brunswick a été célébré hier à Athènes

Athènes, 9 janvier. — Dimanche a été célébré en grande pompe à la cathédrale en présence des représentants de quarante familles royales d'Europe, le mariage de la princesse Frédérique de Brunswick-Lunebourg avec le prince royal.

Après la célébration du mariage et les vœux prononcés par l'archevêque-primate, Mgr Chrysostomos, qui appela en termes poétiques la bénédiction du Ciel sur les nouveaux mariés, le chœur de la cathédrale a chanté le polychrone « Ad multos annos ».

Tandis qu'une saute de cent un coups de canon annonçait la fin de la cérémonie, les cloches de toutes les églises d'Athènes carillonnaient, les vaisseaux de guerre mouillés au Pirée et au Phalère saluaient de 21 coups de canon l'heureux événement.

Les nouveaux conjoints sortant de la cathédrale ont été alors l'objet d'une grande manifestation populaire. De toutes parts, des vœux de bonheur et de prospérité leur ont été adressés par la foule massée sur la place de la cathédrale, et aux fenêtres et balcons des maisons environnantes.

La seconde cérémonie du mariage, selon le rite de l'Eglise évangélique, a eu lieu aussitôt après le retour au palais royal.

A 12 h. 30, le couple princier a reçu, dans la salle des Trophées de l'ancien palais, les félicitations des membres du Conseil des ministres, des dignitaires et des fonctionnaires supérieurs de l'Etat, des généraux, des amiraux et de députations d'officiers.

A 14 h., un déjeuner de gala a été servi en l'honneur des nouveaux mariés au palais royal.

**La reine de Danemark a été opérée**

Copenhague, 9 janvier. — La reine a subi une intervention chirurgicale rendue nécessaire par une occlusion intestinale. L'opération a réussi.

## Soixante évêques et deux mille prêtres reçus par M. Mussolini l'assurent de leur loyal concours

Rome, 9 janvier. — Le Duce a reçu au Palais de Venise soixante prélats et deux mille prêtres qui avaient pris part au concours national du bié.

Après un discours de l'archevêque d'Udine, M. l'abbé Menossi a lu l'ordre du jour suivant, qui avait été précédemment adopté :

« Soixante archevêques et évêques et plus de deux mille prêtres de toute l'Italie, qui se sont distingués dans la bataille du bié, réunis au Palais de Venise, ont solennellement proclamé la volonté du clergé italien de collaborer étroitement à l'œuvre du Duce afin que l'Italie soit spirituellement, économiquement et militairement prête à défendre sa paix contre les éventuels ennemis de sa grandeur impériale et de sa civilisation, contre les tentatives hostiles de ses ennemis « sans Dieu et sans humanité ».

En terminant cette lecture, M. l'abbé Menossi a ordonné le salut au Duce, auquel tous les ecclésiastiques ont répondu « à nous ! »

M. Mussolini a pris alors la parole. Il a souligné que cette « très importante cérémonie » avait été rendue possible par la conciliation entre l'Eglise et l'Italie, que le Pape, dit-il, a voulu fermement. Il a invité alors l'assistance à adresser sa pensée au Souverain Pontife. Des acclamations accueillirent ces paroles.

Après avoir félicité le clergé de la part qu'il a prise à la réalisation de l'autarcie, le Duce a engagé l'assistance à coopérer à la lutte en vue de préserver la cohésion des masses rurales.

« L'Italie, nation catholique, a ajouté le Duce, a encore plus le devoir d'être par sa puissance intrinsèque et par sa force démographique, un rempart de la civilisation chrétienne. »

## On a découvert le tombeau du premier pharaon

La vallée des rois en Egypte où on vient de mettre à jour le tombeau du premier pharaon égyptien, Menes.

## UN PETIT-FILS DU KAISER VA SE MARIER



LE PRINCE LOUIS-FERDINAND DE PRUSSE, petit-fils du kaiser, et sa fiancée, LA PRINCESSE KYRA DE RUSSIE, photographiés à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).

## On a découvert le tombeau du premier pharaon



La vallée des rois en Egypte où on vient de mettre à jour le tombeau du premier pharaon égyptien, Menes.

## La préparation d'un nouveau statut du travail

**La Confédération générale du patronat français décide aujourd'hui quelle réponse elle fera à l'invitation de M. Chautemps**

Paris, 9 janvier. — La Confédération générale du patronat français communique :

Contrairement à certaines informations, les fédérations nationales et les groupements provinciaux de la C.G.P.F. se réuniront demain lundi, ainsi d'ailleurs que le président du Conseil en avait été avisé dès vendredi.

Toute information relative à ces réunions et à leurs conclusions est donc prématurée.

**Une lettre de l'assemblée des présidents des Chambres des Métiers de France**

Paris, 9 janvier. — L'assemblée des présidents des Chambres des Métiers de France a adressé au président du Conseil la lettre suivante :

« Au nom de l'assemblée des présidents des Chambres de Métiers de France, groupant soixante Chambres de Métiers de France, qui sont auprès de pouvoirs publics les organes des intérêts professionnels et économiques des artisans, ouvriers et compagnons, de leur circonscription loi du 26 juillet 1925, art. 1<sup>er</sup>, j'ai l'honneur d'appeler votre